

mettre en garde contre ceux qui pourraient leur être offerts :

Plusieurs billets contrefaits de \$2.00 sont en circulation. L'un a le portrait de Windom. Sur le billet vrai, Windom a la figure pleine et indiquant la vigueur; sur le faux, les joues sont tombantes et le menton est défectueux. Le vrai billet est signé par W. S. Rosecrans, tandis que sur le faux le nom est écrit "Roscerans" et sur le dos du billet on lit "Costums" sur la face du faux billet on lit encore "Treasuro" au lieu de "Treasurer."

Un billet faux de \$5 00 doit être émis depuis longtemps car la plaque est tellement usée qu'elle a dû servir maintes et maintes fois à l'impression. Sur ce billet, le général Grant au lieu d'avoir le devant de la chemise ouvert, l'a droit, c'est un point important à connaître pour reconnaître le faux billet, quoique le portrait soit faiblement venu et qu'il faille y regarder de près. Les numéros du billet faux sont trop accusés et sont imprimés avec un noir de jais, le panneau dans lequel sont imprimés les chiffres est formé de lignes irrégulièrement réglées, tandis que dans le billet vrai le panneau doit être un enroulement blanc avec coin en courbe.

Dans un billet de \$20 00 représentant la bataille de Lexington, une femme se penche vers un soldat blessé; dans le billet vrai la femme a la figure d'une madone, douce, affligée, aux regards compatissants; dans le billet faux, au contraire, elle semble effrayée, craintive et prête à quitter la scène.

Un autre billet de \$20 au portrait de Daniel Manning a tenté les contrefacteurs. Sur le portrait véritable la moustache a les extrémités frisées; sur le billet faux les pointes finissent court.

Enfin un autre billet de \$5 représentant les traits de Garfield a été contrefait. C'est le plus dangereux de tous parce qu'il a été reproduit à l'aide de la photographie. Son principal défaut est dans la couleur de l'encre qui est plutôt grise tandis que dans le billet vrai l'encre est d'un noir de jais.

PETITES NOTES

Les fonderies de fer de Pictou, N. B., viennent encore d'éteindre leurs fourneaux.

C'est aujourd'hui qu'ont lieu à la salle de réunion de la Chambre de Commerce du District de Montréal, les élections des membres du comité de Direction.

La Commission du Travail en France s'est prononcée en faveur du principe de la taxe des ouvriers étrangers et a chargé un de ses membres de lui présenter, à sa prochaine séance, un texte sur l'application pratique du principe.

Voulez-vous rendre les semelles de vos chaussures presque inusables? Le moyen est bien simple. Il suffit d'appliquer sur les semelles du vernis copal, et cela jusqu'à ce qu'elles en soient saturées, ce que vous reconnaîtrez quand elles auront l'aspect de l'acajou verni. Avoir bien soin de laisser sécher pendant plusieurs jours avant de se servir des chaussures.

Le professeur O. E. Borchgrevink, l'explorateur norvégien qui a été le premier découvreur qui ait mis le pied sur

ce qu'il appelle le continent antarctique est arrivé de Londres en cette ville où il va donner une série de conférences. Le professeur dit que son nouveau continent a quatre millions de milles carrés d'étendue. Le continent, dit-il, est habitable mais inhabité.

Une expérience intéressante sur la force explosive de la mélinite vient d'avoir lieu au camp de Châlons, en présence du général Hervé, commandant le 6e corps.

D'après un rapport transmis à la troisième direction de la guerre, les expériences ont porté sur cinq blocs de pierres maçonnées au ciment, du volume de 14 mètres cubes, et dont la construction a coûté 20,000 francs.

Dès la première explosion, les formidables pierres complètement descendues les unes des autres, ont été projetées à plus de 100 mètres de distance.

La culture de l'orange fait de grands progrès au Mexique. Les oranges récoltées sont en grande partie exportées aux Etats-Unis, où l'on apprécie plus particulièrement celles de provenance mexicaine. Durant la dernière saison, le chemin de fer central mexicain a transporté plus de trois cents wagons d'oranges destinées à Kansas-City, Baltimore, Chicago. Ce mouvement est double de celui de la période correspondante de l'année précédente.

Ce nouveau trafic ne semble menacer que les agrumes de Sicile, dont le plus grand débouché est aux Etats Unis.

Les cuirs employés dans la confection des effets militaires, en France, doivent être exclusivement de fabrication française, c'est-à-dire que l'origine du tannage devra être française, mais l'origine de la peau en poil n'est en aucune façon visée.

Chacun sait que les besoins nationaux de ce pays ne pourraient être satisfaits sans l'appoint considérable des peaux en poil étrangères et c'est ce qui fait, dit la *Hall aux Cuirs*, que le gouvernement a toujours repoussé tout droit à l'entrée de cette matière première en France.

Les cuirs en poil d'origine étrangère, marqués ou non de feu, n'ont jamais cessé d'être acceptés dans les fournitures militaires, pourvu que le tannage ait été fait en France.

Nous extrayons de l'*Echo des Bois Francs*.

" LE PRIX COURANT "

Un ami nous a transmis les derniers numéros de cette revue commerciale et industrielle. Bien que nous n'échangeons pas avec le confrère et que, conséquemment, nous soyons nullement intéressés à lui faire de la réclame, nous croyons faire notre devoir et nous rendre utile aux marchands et aux industriels de nos cantons en leur recommandant la lecture de cette publication, qui nous a paru excellente sous tout rapport.

Les choses du commerce, de l'industrie, de la finance, de la propriété foncière et des assurances y sont traitées avec science et d'une manière impartiale. En résumé, le *Prix Courant* est intéressant et instructif au plus haut degré.

Puisque notre aimable confrère trou-

ve plaisir à nous lire, nous nous en faisons un réel de lui adresser LE PRIX COURANT en échange.

Il a été présenté à la Chambre des Communes un acte concernant le "miel de sucre" dont voici la teneur:

Aucune imitation de miel, ou "miel de sucre," ni autre produit remplaçant le miel, fabriqué ou produit du sucre de canne ou de quelques substances autres que celles recueillies par les abeilles de sources naturelles, ne sera fabriqué ou produit, ni mis en vente en Canada; et quiconque contreviendra en quoi que ce soit aux dispositions du présent acte sera passible, sur conviction sommaire, d'une amende de cent piastres à quatre cents piastres, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement de trois mois à douze mois; mais le présent acte ne sera pas interprété comme défendant de donner du sucre aux abeilles, sous quelque forme que ce soit, pour les nourrir.

A VIS DE FAILLITE DANS L'AFFAIRE DE

J. A. DESILETS, Quincailleur,
Louiseville, Failli.

Les sous-signés vendront à l'encan public.

Mercredi le 19 février 1896, à 11 hrs a.m.,

à leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques, Montréal.
l'actif mobilier de la faillite, comme suit :

Stock de ferronneries	\$778 84
Stock de peintures et huiles	215 29
Garnitures de magasin	65 05

\$1,099 18

Loyer du 1er mars 1896 au 1er mai 1897	182 00
Y a th a vapor	300 00
Dettes de livres d'après liste	375 86

Le yacht est à Montréal. Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock mardi le 18 Février.

Pour autres informations, s'a dresser à

ROMÉO PREVOST,
Curateur.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

Bureaux de Roméo Prevost & Cie.
Comptables,
No 7 Bâtisse New York Life,
Montréal.

A VIS DE FAILLITE DANS L'AFFAIRE DE

JOSEPH ANTHIME GUENETTE,

Entrepreneur, Montréal, failli.

Les sous-signés vendront à l'encan public.

Mercredi, le 11 Mars 1896, à 11 hrs a.m.,

à leur salle d'encan, No. 69 rue St-Jacques Montréal, les immeubles suivants :

1o Deux lots de terre situés dans le quartier Ste-Marie, en la cité de Mon réal, connus sur les plan et livre de renvoi officiels du dit quartier comme étant les lots huit et neuf (8 et 9) de la subdivision du numéro officiel onze cent quarante quatre (1144) du susdit quartier, avec une maison en bois et briques et autres bâtisses sur-érigées.

2o Deux lots de terre contigus déignés comme étant les lots numéros deux cent quatre-vingt-quatorze et deux cent quatre-vingt-quinze de la subdivision officielle du lot connu sous le numéro douze cent trais (224, 225-1203) des plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Jacques, en la cité de Montréal, avec les bâtisses y érigées.

3o Une terre et située en la paroisse de St-Vincent de Paul, connue aux plan et livre de renvoi officiels pour la dite paroisse sous le numéro cinquante-huit (58) contenant deux arpents et une perche de largeur sur la profondeur d'environ trente-six arpents, avec un er grange et autres bâtisses y érigées.

Les dites ventes seront faites à la charge des privilèges hypothèques et droits réels affectant les dits immeubles et encore à la charge de tous les frais nécessaires pour effectuer telles ventes.

ROMÉO PREVOST,
Curateur.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Bureaux de Roméo Prevost & Cie.
Comptables,
No 7. Bâtisse New York Life,
Montréal.